



CORONAVIRUS : POINT DE SITUATION ET MESURES PRISES PAR LA MAIRIE DE VERNIOLLE AU 30 MARS 2020

LES SERVICES MUNICIPAUX MOBILISÉS

Un plan de continuité des services municipaux est en place et tous sont mobilisés : vos démarches peuvent se faire sur rendez-vous ou par téléphone

- Les services municipaux essentiels au quotidien des Verniollais vous **reçoivent sur rendez-vous**, uniquement par téléphone : 05 61 68 02 04 (état civil, urbanisme, social, inscriptions scolaires) de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h, du lundi au vendredi.
- Renseignement sur l'organisation en période de confinement (des **attestations imprimées sont à la disposition** des personnes qui n'ont pas d'imprimante)
- Le soutien aux personnes âgées et/ou handicapées : **mise en place un service d'aide à domicile** pour assister les personnes rencontrant des difficultés pour faire leurs courses ou pour retirer des médicaments à la pharmacie. Il convient d'appeler la mairie au 05.61.68.02.04, **un agent communal porteur d'une accréditation** délivrée par le Maire, Numen MUÑOZ viendra au domicile de la personne pour prendre la commande et la livrer.

Nous vous recommandons de bien vouloir exiger cette carte d'accréditation pour éviter tout comportement malveillant par des individus désireux d'arnaquer les personnes.

- Le service de **portage des repas à domicile** par un agent communal est poursuivi
- Le service technique continue à assurer la propreté urbaine et la maintenance des bâtiments publics

COLLECTE DES DECHETS ET PROPLETE

- Seuls les déchets ménagers sont actuellement collectés par le SPECTOM
- Ne déposez pas vos déchets sur la voie publique : les dépôts sauvages représentent un réel risque sanitaire et sont source d'insalubrité.
- Gardez vos encombrants et vos emballages triés chez vous le temps du confinement.

SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DE SANTE

- Face à la pénurie de masques, la mairie a distribué plus d'une centaine de masques FFP2 **issus du stock de la collectivité aux professionnels de santé locaux** qui luttent contre l'épidémie (infirmiers) et à la maison de retraite.

LA POSTE

- les services de remise/collecte du courrier et des colis sont actifs à compter du 30 mars 2020 les mercredis, jeudis et vendredis.

LES COMMERCES ALIMENTAIRES ET PRODUCTEURS LOCAUX VERNIOLLAIS

- les commerces alimentaires et producteurs locaux verniollais maintiennent leur activité au service du public.

CENTRES MEDICAUX DEDIES AU COVID-19

- **Plateforme téléphonique : 05 34 140 140**

Le Maire,
Numen MUÑOZ,

Restons en contact :

05.61.68.02.04 Du lundi au vendredi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	www.verniolle.fr Rubrique « Formulaire de contact »	verniolle.mairie@wanadoo.fr
--	---	------------------------------------